

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de VERNOSC LES ANNONAY

Séance du 4 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 4 avril à 19h30, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick Olagne, Maire de la commune.

**Présents** : **Olagne** Patrick, **Peyrache** Agnès, **Parat** René, **Caule** Suzanne, **Cohen** Jean-Philippe, **Moreau** Catherine, **Rouby** Gérard, **Bayon** Marguerite, **Schmelzle** Jean-François, **Mayot** Vincent, **Lebailly** Laurence, **Alègre** Carlos, **Besset** Nicolas, **Auternaud** Audrey, **Plenet** Jaouen, **Mantelin** Julien, **Boyer** Anne,

**Absents excusés** : **Barbe** Monique, pouvoir à **Peyrache** Agnès, **Richon** Isabelle, pouvoir à **Olagne** Patrick, **Valancony** Tiphaine pouvoir à **Caule** Suzanne, **Boutoumit** Amina, **Delattre** Nicolas, **Martin** Grégoire (Excusé en début de séance).

Le quorum étant atteint le conseil municipal peut délibérer

**Secrétaire de séance** : **Mayot** Vincent

**Début de la séance en présence de 17 conseillers municipaux à 19h35**

En préambule, Monsieur le Maire présente à l'ensemble des membres du conseil, Madame Anne Boyer, remplaçante de Mme Claudine Rey, démissionnaire.

**Approbation du Procès-verbal du 07 mars 2022**

A la demande de M. le Maire, le procès-verbal de la séance du 07 mars 2022 a été approuvé, à l'unanimité des membres présents.

Jean-Philippe Cohen, adjoint délégué à l'urbanisme donne un compte rendu des différentes réunions depuis le 07 mars 2022 et présente les dossiers ayant fait l'objet d'une décision.

- Mme Callegarie Valette Bernadette, Clémencieux : sur une parcelle de 1 855m<sup>2</sup>, construction d'un abri de jardin de 7.73m<sup>2</sup>.
- M. Barbe Lionel, Les Romanettes : sur une parcelle de 1 548m<sup>2</sup> installation de 16 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques.
- M. Molard Jérémy, centre village : sur une parcelle de 839m<sup>2</sup>, création d'une véranda de 15m<sup>2</sup>.
- M. Lambert Claude, route de Talencieux : sur une parcelle de 2 943m<sup>2</sup>, installation de 18m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques.
- M. Betton Jérôme, Pré Conta : sur une parcelle de 1 080m<sup>2</sup>, installation de 15,48m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques.
- M. Chalencon Emeric, Midon : sur une parcelle de 35 m<sup>2</sup> changement de tuile.
- M. Assadas Didier, chemin des boscs : sur une parcelle de 800m<sup>2</sup>, ajout d'une fenêtre.
- M. Segond Jason et Mme Sellier Anaïs, Les Mellières : sur une parcelle de 700m<sup>2</sup> lot n°5, modification de couleur de l'enduit
- M. et Mme Dachis Florian et Delphine, cote Grand : sur une parcelle de 4 476m<sup>2</sup>, construction d'une maison de 113.05m<sup>2</sup> et d'un garage de 24.14m<sup>2</sup>.
- M. Chatriot Stéphane, les Mellières : sur le lot 8 de 699m<sup>2</sup>, construction d'une maison de 158m<sup>2</sup> plus garage de 48m<sup>2</sup> et piscine de 26m<sup>2</sup>.

- M. Bonthoux Stéphane et Mme Brossier Gaële, Flachère : sur le lot 3 de 877m<sup>2</sup> construction d'une maison de 134.49m<sup>2</sup> et garage de 56m<sup>2</sup>.
- La SCI Patric représentée par Mme Patot Isabelle, chemin des listes : sur une parcelle de 903m<sup>2</sup> construction d'une maison de 104.98m<sup>2</sup> et garage de 25.53m<sup>2</sup>.
- M. Chavanon Sylvain, chemin des Osches : sur une parcelle de 801m<sup>2</sup> construction d'un garage de 25m<sup>2</sup>.
- SCI le hameau de pré conta, pré conta : sur le lot 3 de 980m<sup>2</sup>, construction de 2 maisons pour une surface totale de 191.96m<sup>2</sup> et de deux garages pour une surfaces totale de 43.84m<sup>2</sup>.
- M. Foucher Alain, route d'Annonay : sur une parcelle de 3 115m<sup>2</sup> construction d'un garage de 40.5m<sup>2</sup>.

Patrick Olagne reprend la parole pour faire un point sur les diverses réunions tenues depuis le 07 mars.

Le 8 mars réunion avec l'APSOAR, en vue de la préparation d'un spectacle prévu le 06 avril, le camion à histoires « GAIA ». Il s'agit d'un ancien camion de pompier transformé en salle de spectacle ambulante. Ce spectacle est en lien avec la journée du salon du livre jeunesse. Il est également annoncé que les spectacles des temps forts de l'APSOAR sont décalés aux 24 et 25 septembre 2022.

Le 9 mars une réunion publique de la Commission Locale d'Information auprès de la centrale nucléaire de Saint-Alban a eu lieu. Il est précisé que les documents liés aux risques majeurs, notamment le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) sont consultables en mairie.

Les 15 et 29 mars, deux réunions par le CAVM, auxquelles participaient Catherine Moreau et Vincent Mayot, sur la préparation de la Vernoscoise, qui se déroulera le 1<sup>er</sup> mai.

Le 18 mars, l'association Crin d'Ardèche a tenu son assemblée générale, en présence de Patrick Olagne et Jaouen Plénet. L'association a été mise en veille pendant la crise sanitaire, au moins concernant les randonnées. Mais de nouvelles sorties sont en préparation.

Le 19 mars, l'école Saint-Joseph a organisé ses portes ouvertes. Une bonne affluence à noter avec une dizaine de familles représentant potentiellement une dizaine d'élèves.

Le 18 mars, le comité des fêtes a désigné son bureau, et a prévu un repas « barbecue », le vendredi 17 juin, au centre village, à partir de 18h00 – 18h30.

Il est également prévu l'achat de 500 gobelets réutilisables, sérigraphiés avec le logo de la commune. Ces gobelets, financés par la commune, seront mis à disposition des associations pour leurs manifestations.

Le 19 mars, commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, organisée avec la FNACA

Le 21 mars, une réunion du secteur jeunes, a permis de faire un point sur les diverses actions menées. Sur notre commune, à noter la participation des jeunes à la plantation des arbres pour l'action « un bébé un arbre ».

Le 22 mars une première réunion sur la reprise de l'étude du PLUIh.

Le 4 avril, une réunion pour le devenir de l'association Ardèche musique et danse.

Le 5 avril, 10 mai et 14 juin, se tiendront 3 réunions sur la réorganisation et l'optimisation de l'occupation des salles de classes de l'école publique.

Par ailleurs, Patrick OLAGNE annonce les prochaines réunions et/ou Assemblées reprises sous format de tableau, au bas de ce P.V.

M. le Maire présente les diverses réunions à venir

Il est 20h15, lorsque Grégoire Martin fait son entrée dans la salle du Conseil Municipal ; remplaçant de Hervé Sève, il est présenté au conseil municipal par Patrick Olagne et installé dans ses nouvelles fonctions.

Puis, M. le Maire présente les diverses délibérations prévues à l'ordre du jour.

### Interventions musicales en milieu scolaire

L'École Départementale de musique et de Danse de l'Ardèche propose une action de sensibilisation aux pratiques musicales permettant aux enfants scolarisés dans les écoles publiques et privées, de bénéficier des séances régulières d'éveil musical

Les interventions se font sur la base d'un cycle de 15 séances par classe.

Pour l'année 2022/2023 le coût total de la prestation s'élèvera à 600 € par cycle de 15 séances d'1 heure, soit un total de 1 800 € pour 3 cycles qui seront répartis équitablement entre l'école publique et l'école privée.

Il convient d'autoriser le Maire à signer la convention avec Ardèche Musique et Danse.

La délibération est adoptée par le Conseil : Pour = 21 – Contre = 0 – Abstention = 0

C'est à Agnès Peyrache que revient ensuite la présentation des budgets primitifs 2022.

#### a. Production d'énergie photovoltaïque

Le budget primitif 2022 du budget annexe se présente ainsi :

<b>Fonctionnement</b>		
Dépenses	Nouvelles Prévisions	24 294.74
	<b>Total du Budget</b>	<b>24 294.74</b>
Recettes	Nouvelles Prévisions	14 514.00
	Résultat reporté	9 780.74
	<b>Total du Budget</b>	<b>24 294.74</b>
<b>Investissement</b>		
Dépenses	Restes à réaliser	-
	Résultat reporté	-
	Nouvelles Prévisions	38 531.76
	<b>Total du Budget</b>	<b>38 531.76</b>
Recettes	Restes à réaliser	-
	Résultat reporté	25 399.76
	Affectation du résultat 2020	
	Nouvelles Prévisions	13 132.00
	<b>Total du Budget</b>	<b>38 531.76</b>

Madame la première adjointe précise que ce budget s'autofinance totalement, les recettes de fonctionnement, issues de la vente d'électricité permettant à la fois la couverture des dépenses de fonctionnement courantes (entretien des installations, assurances, droit d'utilisation du réseau, charges de la dette) mais aussi, en section d'investissement le remboursement du capital des emprunts.

La délibération est adoptée par le Conseil : Pour = 21 – Contre = 0 – Abstention = 0

### b. Budget Annexe Centre commercial

Le budget primitif 2022 du budget annexe Centre commercial est ainsi présenté :

<b>Fonctionnement</b>		
Dépenses	Nouvelles Prévisions	17 700.00
	<b>Total du Budget</b>	<b>17 700.00</b>
Recettes	Nouvelles Prévisions	13 047.76
	Résultat reporté	4 652.24
	<b>Total du Budget</b>	<b>17 700.00</b>
<b>Investissement</b>		
Dépenses	Restes à réaliser	-
	Résultat reporté (Déficit)	-
	Nouvelles Prévisions	42 961.11
	<b>Total du Budget</b>	<b>42 961.11</b>
Recettes	Restes à réaliser	-
	Résultat reporté	15 961.11
	Affectation du résultat 2021	13 300.00
	Nouvelles Prévisions	13 700.00
	<b>Total du Budget</b>	<b>42 961.11</b>

Contrairement au budget annexe Production d'énergie Photovoltaïque, ce budget ne produit pas assez de recettes de fonctionnement (Loyers annuels pour 3 350 €) pour couvrir l'ensemble des dépenses de fonctionnement et de charges de la dette, dont l'annuité s'élève à 16 678.64 € ; Une intervention du budget principal de la collectivité est nécessaire (limitée à 9 697.76 € au compte 774) pour bâtir l'équilibre du budget.

La délibération est adoptée par le Conseil : Pour = 21 – Contre = 0 – Abstention = 0

### c. Budget annexe Zone des Melzasses

Le budget primitif 2022 du budget annexe se présente ainsi :

<b>Fonctionnement</b>		
Dépenses	Résultat reporté	
	Nouvelles Prévisions	243 659.44
	<b>Total du Budget</b>	<b>243 659.44</b>
Recettes	Nouvelles Prévisions	213 659.44
	Résultat reporté	30 000.00
	<b>Total du Budget</b>	<b>243 659.44</b>
<b>Investissement</b>		
Dépenses	Restes à réaliser	-
	Résultat reporté (déficit)	147 242.77
	Affectation du résultat 2020	-
	Nouvelles Prévisions	213.659.44
	<b>Total du Budget</b>	<b>360 902.21</b>
Recettes	Restes à réaliser	-
	Résultat reporté	-
	Affectation du résultat 2020	-
	Nouvelles Prévisions	360 902.21
	<b>Total du Budget</b>	<b>360 902.21</b>

Ce budget de type lotissement met en valeur le « déficit provisoire » de cette opération (147 242.77 €) qui a été atténué par la vente des terrains restants en 2020. Au budget primitif, l'équilibre de la section d'investissement est réalisé par une subvention.

Agnès Peyrache indique que le travail engagé l'an dernier va continuer cette année, en collaboration avec le Service de Gestion Comptable d'Annonay, afin de déterminer le montant du financement à mettre en place pour clore cette opération et surtout déterminer un rythme adapté aux capacités financières de la commune.

Soumise au vote, la délibération est adoptée par le Conseil : Pour = 21 – Contre = 0 – Abstention = 0

#### d. Budget du C.C.A.S (Présentation seulement)

Le budget primitif 2022 du budget du C.C.A.S se présente ainsi :

<b>Fonctionnement</b>		
Dépenses	Nouvelles Prévisions	2 103.08
	Résultat reporté	
	<b>Total du Budget</b>	<b>2 103.08</b>
Recettes	Nouvelles Prévisions	
	Résultat reporté	2 103.08
	<b>Total du Budget</b>	<b>2 103.08</b>
<b>Investissement</b>		
Dépenses	Restes à réaliser	-
	Résultat reporté (déficit)	-
	Nouvelles Prévisions	143.89
	<b>Total du Budget</b>	<b>143.89</b>
Recettes	Restes à réaliser	-
	Résultat reporté	143.89
	Affectation du résultat 2021	-
	Nouvelles Prévisions	-
	<b>Total du Budget</b>	<b>143.89</b>

Le budget du C.C.A.S, voté par le conseil d'administration du 3 mars 2022 présente à la fois un excédent de fonctionnement et d'investissement ; pour financer des actions nouvelles le conseil d'administration du C.C.A.S sollicitera l'intervention, le cas échéant, du budget principal de la commune.

- **Budget Principal**

Le budget primitif 2022 du budget principal se présente ainsi :

<b>Fonctionnement</b>		
Dépenses	Nouvelles Prévisions	1 847 773.20
	<b>Total du Budget</b>	<b>1 847 773.20</b>
Recettes	Nouvelles Prévisions	1 327 243.00
	Résultat reporté	520 530.20
	<b>Total du Budget</b>	<b>1 847 773.20</b>
<b>Investissement</b>		
Dépenses	Restes à réaliser	1 485 000.00
	Nouvelles Prévisions	1 410 821.36
	<b>Total du Budget</b>	<b>2 895 821.36</b>
Recettes	Restes à réaliser	783 500.00
	Résultat reporté	674 325.55
	Affectation du résultat 2021	190 000.00
	Nouvelles Prévisions	1 247 995.81
	<b>Total du Budget</b>	<b>2 895 821.36</b>

Pendant la présentation du budget, Agnès Peyrache fait part au conseil municipal, du travail effectué sur la fiscalité par la commission des finances ; à ce titre, elle propose que le taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties, soit porté à 36.01 % (2.5 % d'augmentation) et que celui de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties soit maintenu à son niveau actuel de 76.51 %.

Le conseil adopte les taux de fiscalité présenté, à l'unanimité des membres présents, soit 21 voix pour. Pour 2022, les taux adoptés sont donc les suivants :

Nature de l'impôt	Taux 2021
Taxe foncière sur les propriétés bâties	35.14 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	76.51 %

La délibération approuvant le budget primitif est ensuite adoptée par le Conseil : Pour = 21 – Contre = 0 – Abstention = 0

A 21h05, l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire levait la séance.

### LES REUNIONS A VENIR

Date	Heure	Objet	Lieu	QUI
TOUS LES MARDIS	11 00	REUNION CHANTIER ASSAINISSEMENT AVEC ANNONAY RHONE AGGLO	SUR PLACE	RP - PO
TOUS LES JEUDIS	15 00	REUNION CHANTIER CANTINE/FRAISSE	SUR PLACE	GR - PO
mardi 5 avril 2022	17 00	REORGANISATION SALLES DE CLASSES -ECOLE PUBLIQUE	ECOLE PUBLIQUE	SC
mercredi 6 avril 2022	Journée	CAMION DES MOTS / APSOAR	LES ECHILES + CENTRE DE LOISIRS	
jeudi 7 avril 2022	09 30	VENUE DES SENATEURS (Anne VENTALON - Mathieu DARNAUD)	MAIRIE	TOUS
dimanche 10 avril 2022	Journée	ELECTION PRESIDENTIELLE	FONTAS	TOUS
lundi 11 avril 2022	09 00	REUNION PREPARATOIRE DEMARRAGE VIA FLUVIA	MAISON DU DEPT	RP - AP - GR
mardi 12 avril 2022	18 00	CONSEIL D'ECOLE	ECOLE PUBLIQUE	SC - CM
dimanche 24 avril 2022	Journée	ELECTION PRESIDENTIELLE	FONTAS	TOUS
jeudi 28 avril 2022	18 00	COMMISSION "CANTINE" et "MENUS"	MAIRIE	SC - CM
dimanche 1 mai 2022	Journée	LA VERNOSCOISE (C.A.V.M.)	FONTAS	TOUS
dimanche 1 mai 2022	11 00	"UN BEBE - UN ARBRE"	A DEFINIR	SC - COMMIS.
lundi 2 mai 2022	Journée	REFECTION DES TENNIS	PLACE DES TENNIS	TOUS
dimanche 3 mai 2022	11 00	COMMEMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945	EGLISE - CIMETIERE	TOUS
mardi 19 mai 2022	17 00	REORGANISATION SALLES DE CLASSES -ECOLE PUBLIQUE	ECOLE PUBLIQUE	SC
lundi 16 mai 2022	19 30	CONSEIL MUNICIPAL	MAIRIE	TOUS
vendredi 27 mai 2022	Journée	MAIRIE FERMEE		
dimanche 12 juin 2022	Journée	ELECTIONS LEGISLATIVES	FONTAS	TOUS
dimanche 19 juin 2022	Journée	ELECTIONS LEGISLATIVES	FONTAS	TOUS
lundi 27 juin 2022	19 30	CONSEIL MUNICIPAL	MAIRIE	TOUS